

Championnats nationaux jeunesse de volleyball de plage 2017-2018



Demande de propositions



Table des matières

Information sur l'événement.....	3
Procédure de soumission.....	3
Procédure générale.....	3
Documents à présenter	3
Considérations financières.....	4
Sources de revenus	4
Dépenses engagées par l'hôte	4
Aspects techniques	5
Site de compétition.....	5
Nombre de terrains.....	5
Gestion des risques	5
Qualité des terrains.....	5
Proximité entre les sites.....	5
Exigences propres au volleyball de plage	5
Site	6
Équipement.....	6
Critères de sélection	7
Protocole d'entente	7

Information sur l'événement

Volleyball Canada organise chaque année les Championnats nationaux de volleyball de plage, et les compétitions de 2017 et de 2018 verront la participation d'athlètes de tout le pays dans cinq catégories d'âge (14 ans et moins, 15 ans et moins, 16 ans et moins, 18 ans et moins, 22 ans et moins). Les Championnats nationaux de volleyball de plage se déroulent sur quatre jours (du jeudi au dimanche), soit une journée d'inscription et d'entraînement et trois journées de compétition. Toutes les équipes sont assurées de disputer sept matchs durant les trois jours et d'avancer au tour éliminatoire.

Procédure de soumission

Procédure générale

Toutes les parties intéressées à organiser les Championnats nationaux jeunesse de volleyball de plage doivent soumettre un dossier de candidature exhaustif qui tient compte de toutes les exigences indiquées dans le présent manuel. Les Championnats nationaux jeunesse se tiendront chaque année au cours des deux dernières fins de semaine du mois d'août.

Tous les dossiers de candidature pour les Championnats nationaux jeunesse de volleyball de plage 2017-2018 doivent être soumis au bureau principal de Volleyball Canada à Ottawa, en Ontario, d'ici le 2 décembre 2016. Aucune candidature ne sera acceptée après la date limite; il n'y aura aucune exception.

Une fois toutes les candidatures reçues, le comité de sélection fera des recommandations au Conseil d'administration de Volleyball Canada, qui évaluera toutes les candidatures. Tous les candidats seront avisés d'ici le 23 décembre 2016. L'hôte sélectionné sera annoncé d'ici le 27 janvier 2017.

Les candidatures doivent être envoyées à l'attention d'Andrea Bailie par courriel à abailie@volleyball.ca ou par la poste au 1A-1084, rue Kenaston, Ottawa (Ontario) K1B 3P5. Toute modification à un dossier soumis doit être communiquée immédiatement par courriel ou par téléphone.

L'hôte potentiel est responsable de fournir au comité d'évaluation des candidatures les éléments suivants à l'occasion de la visite de site :

- 2 billets aller-retour pour un vol local pour les membres du comité d'évaluation
- L'hébergement
- Le transport local à destination et en provenance de l'aéroport et entre l'hôtel et les sites

Documents à présenter

Les dossiers présentés doivent comprendre les renseignements et les documents indiqués ci-dessous :

- De l'information sur le comité hôte et ses partenaires
- De l'information sur la ville hôte (pas plus de 8 pages)
- Des renseignements sur le site ou la plage en réponse aux exigences indiquées dans la section « Aspects techniques »
- Des renseignements sur l'hébergement
- Un budget ventilé détaillé
- Des lettres de soutien
- Une liste complète des organismes médiatiques dans votre ville, votre région et votre province
- Le protocole d'entente signé

Considérations financières

L'organisation de l'événement doit être une entreprise viable sur le plan financier pour l'hôte et pour Volleyball Canada. C'est dans cet esprit que Volleyball Canada a élaboré les lignes directrices suivantes au sujet des considérations financières.

Sources de revenus

L'hôte recevra des frais d'accueil qui seront déterminés par le nombre d'équipes inscrites. Les détails du paiement devront être négociés avec l'hôte retenu, car ils dépendent des coûts de l'installation. Le paiement de ces frais sera effectué à la fin de l'événement.

Avant la signature des ententes d'accueil, l'hôte et VC devront indiquer les catégories de commandite ou les commanditaires spécifiques auxquels ils souhaitent faire appel. Il est important de noter que VC possède déjà les droits relatifs à certaines catégories. Actuellement, ces catégories sont les suivantes :

- Produits pétroliers
- Boissons et bouteilles
- Hôtels
- Vêtements
- Tongs et sandales
- Ballons de volleyball de plage

Tous les revenus générés par VC par l'entremise des commandites, du soutien du gouvernement fédéral ou de la vente de marchandises demeurent la propriété de VC et ne seront pas partagés avec l'hôte. La même règle s'applique pour les revenus générés par l'hôte, tant que ce dernier respectera les restrictions relatives aux commandites.

Tout revenu généré par la vente de nourriture et de boissons sera la propriété de l'hôte.

Dépenses engagées par l'hôte

Site

L'hôte est responsable du site, de l'aire de jeu, de l'équipement, des permis municipaux (s'il y a lieu), ainsi que du personnel de gestion de l'événement, de l'entretien des terrains, le montage et le démontage. Ceci inclut, sans toutefois s'y limiter, l'entretien du sable avant, pendant et après le tournoi, la gestion de l'équipement et la main-d'œuvre.

Bénévoles

L'hôte est responsable du recrutement des bénévoles locaux qui devront assurer les services suivants :

- Montage et démontage
- Entretien des terrains
- Gestion des résultats
- Gestion des matchs
- Terrain central
- Inscription

Transport local

L'hôte est responsable de fournir le transport local pour les arbitres et les représentants du comité. VC assumera le coût de l'hébergement, toutefois, le transport entre le site et l'hôtel devra être assuré par l'hôte.

Vêtements du personnel et des bénévoles

L'hôte devra fournir au personnel et aux bénévoles des vêtements pour l'événement. Si Volleyball Canada peut obtenir une commandite pour les vêtements, tous les efforts seront faits en ce sens. La conception des chandails doit être approuvée par Volleyball Canada.

Aspects techniques

Site de compétition

Le site de compétition est un élément important du processus de sélection. En raison du format ouvert de l'événement, il est important de s'assurer que la majorité des terrains se trouvent dans un seul site. L'aire de jeu, qui comprend le terrain de jeu et la zone libre, sera le critère principal.

Nombre de terrains

Le nombre de terrains requis dépend du nombre d'équipes attendues à l'événement. Aux fins d'estimation, pour les Championnats nationaux jeunesse de volleyball de plage, le nombre de terrains est calculé sur la base de quatre équipes par terrain. Les sites comportant plus de 25 terrains de jeu sont à privilégier, car ils permettent d'accueillir au moins 100 équipes.

Gestion des risques

L'hôte doit démontrer qu'un plan de gestion des risques a été établi sur la base du site qui sera utilisé pour l'événement. Les mesures prises pour assurer la sécurité des participants sont d'une importance primordiale, notamment le contrôle des foules, l'accès au site de compétition et l'accès aux terrains de jeu, la distance entre les terrains et la rapidité d'intervention des services d'urgence, etc.

Qualité des terrains

La qualité des terrains inclut l'aire de jeu, la zone libre, la qualité et la quantité de sable, ainsi que l'équipement. Il est souhaitable que le site ait assez de place pour accueillir un terrain principal autour duquel des estrades seront placées afin de maximiser l'aire d'observation. Le terrain de jeu principal doit avoir assez de place pour recevoir un équipement audio pour la musique, un annonceur, ainsi que l'affichage.

Proximité entre les sites

Si les épreuves doivent être réparties sur deux (2) sites, il est essentiel qu'ils soient situés à proximité l'un de l'autre. Les sites en question ne doivent pas être situés à plus de 15 minutes en voiture dans des conditions normales de conduite. Veuillez noter que les sites pouvant accommoder tous les terrains sont à privilégier.

Exigences propres au volleyball de plage

Voici quelques éléments à prendre en considération au moment de sélectionner un site de compétition :

Site

- Nombre de terrains disponibles
- Qualité de la surface de jeu
- Espace libre autour des terrains
- Proximité des hôtels, du centre-ville et de l'aéroport
- Installations sanitaires sur place
- Espace libre pour accueillir les différentes tentes requises pour la présentation de l'événement
- Restrictions du site (p. ex. en matière de publicité, de commanditaires, de vente au détail, de services alimentaires, etc.)
- Accès à l'eau potable

Équipement

Veillez noter que Volleyball Canada s'engage à fournir les ballons pour la compétition. Le nombre de ballons requis sera établi une fois que le nombre de sites, de terrains et d'équipes aura été déterminé. L'équipement sera livré deux à quatre semaines avant la tenue de l'événement.

Chacun des sites devra être muni de l'équipement ci-dessous. Le représentant de Volleyball Canada devra valider toute inadéquation avant le début de la compétition.

- Les filets, poteaux, antennes et lignes de tous les terrains de jeu sont en bonne condition
- L'espace libre autour du terrain et le sable utilisé sont conformes aux exigences
- Les lignes sont de 5 cm à 8 cm de large et sont faites d'un matériau souple
- Les antennes sont fabriquées en fibre de verre, ou avec un matériau similaire et sont attachées mécaniquement au filet
- L'espace entre les terrains est adéquat
- Les poteaux permanents sont à privilégier, toutefois, les filets portables sont également acceptables

Critères de sélection

Critères de sélection	Description	Pondération
1. Sites de compétition	Nombre de terrains	20
	Nombre de sites	10
	Proximité entre les sites	5
	Qualité du site	20
	Qualité de l'équipement	20
	Commodités du site (p. ex. douches, toilettes, tentes, terrain principal, accès Internet, capacité d'accueil des spectateurs, etc.)	15
	Plan de gestion des risques et des urgences	5
2. Comité organisateur hôte	Expérience/Expertise	10
	Profondeur du comité	15
	Base de bénévoles	15
	Soutien de la communauté	15
3. Considérations géographiques	Accès à un nombre suffisant d'arbitres	10
	Facilité du transport terrestre pendant l'événement	10
	Proximité avec un aéroport national	5
	Occasions médiatiques	15
4. Accueil et services	Services offerts aux athlètes	5
	Services offerts aux arbitres	5
	Disponibilité d'hébergement à prix raisonnable	10
	Espace pour la vente de marchandises / la mise en place d'un kiosque	20
Total		210

Protocole d'entente

Je, (nom) _____, sou mets consciencieusement ce dossier de candidature au nom de (organisme hôte) _____. J'affirme que tous les renseignements fournis aux présentes sont, à ma connaissance, exactes et qu'ils ont été soumis conformément à la mission et aux valeurs du Comité des championnats nationaux et en accord avec l'orientation stratégique de Volleyball Canada.

Signature autorisée : _____ Date : _____

Nom en caractères d'imprimerie : _____ Date : _____

Ce dossier de candidature peut être envoyé à Andrea Bailie, coordonnatrice des événements par courriel à abailie@volleyball.ca ou par la poste au 1A-1084, rue Kenaston, Ottawa (Ontario) K1B 3P5.